

Billets d'Afrique et d'ailleurs...

Informations et avis de recherche sur les avatars des relations franco-africaines



Du fond du mépris

L'esclavage, la colonisation puis la brutalité rusée du néocolonialisme ont fait connaître aux Africains toutes les nuances et les humiliations du mépris. Leurs sociétés en sont encore meurtries, partiellement inhibées, mais c'est en train de changer. Un changement trop lent face à l'ampleur des défis, mais inexorable.

On ne leur fera plus longtemps gober qu'Eyadéma est l'émanation de la volonté du peuple togolais, qu'Idriss Déby ou Ismaël Omar Guelleh sont des « présidents démocratiquement élus », que Bongo ou Sassou gèrent en pères de famille le patrimoine pétrolier du plateau continental, que Total et les majors américaines œuvrent au développement durable, que les prêts de la Banque Mondiale servent à « lutter contre la pauvreté », que les dés de l'OMC ne sont pas pipés, que les monopoles de Bolloré profitent aux consommateurs africains, que les firmes pharmaceutiques sont une internationale philanthrope, que leur continent est « délaissé » par les banques, les compagnies minières ou mercenaires, les mafias de tous poils.

Une certaine propagande s'y emploie encore, qui voudrait rejeter sur les Africains la responsabilité de tous leurs maux présents. Comme si l'on avait cessé de penser ailleurs ce qui est « bon pour eux », c'est-à-dire bon pour les profits de l'"exploitant". Comme si l'on avait cessé d'écarter les résistants pour installer et maintenir des gardes-chiourme. Comme si la télévision, la presse et l'édition contribuaient à faire savoir leur soif de justice...

On objectera, à raison, d'heureuses exceptions. Car le verrouillage n'est plus aussi total : un quart des dirigeants africains ont été réellement élus, des leaders

religieux réclament un usage transparent de l'argent du pétrole ; la gestion du diamant, du coton ou de l'épidémie du sida sur ce continent commence à remplir les pages des journaux ; un Tiken Jah Fakoly obtient une « Victoire de la musique » pour son album *La Françafrique* ! Gardons-nous cependant de crier victoire... tout cela reste précaire. Pourtant, la nouvelle santé des sociétés civiles occidentales, leur hostilité grandissante vis-à-vis d'une tradition obscène d'exploitation des êtres humains et de la nature fournissent en maintes occasions un appoint utile.

Ayant touché le fond du mépris, l'Afrique ne peut que rebondir. Nous continuerons d'accompagner ce rebond avec enthousiasme : il libère aussi les sociétés colonisatrices, comme l'ont si bien écrit Césaire, Fanon et d'autres.

De tout cela, *Billets d'Afrique et d'ailleurs* continuera de vous informer mois après mois. Mais son dixième anniversaire est l'occasion d'une petite révolution rédactionnelle. Alors que, jusqu'ici, j'assurais la quasi-totalité de sa mise en forme, la croissance de Survie, en qualité et en quantité, a permis de mettre sur pied une équipe rédactionnelle qui désormais proposera une œuvre démultipliée, plus diversifiée.

Cette équipe franco-africaine sera animée par Pierre Caminade, auteur de deux de nos *Dossiers noirs* (sur Bolloré et sur les Comores – le second devant paraître cet hiver). Nos lecteurs s'accoutumeront à de nouvelles signatures, parfois pseudonymes. Ils nous pardonneront si cette transition donne lieu à quelques flottements. Ils pourront attendre en contrepartie un renforcement de la capacité de Survie à relayer le refus de l'intolérable.

François-Xavier Verschave

SALVES

Taylor déménage

Charles Taylor devait partir le 11 août à 11h59... à condition d'avoir un refuge sûr et s'il avait été assuré de la levée de l'inculpation pour crimes de guerre et crimes contre l'humanité, lancée le 4 juin par la Cour spéciale de Freetown, en raison de son implication dans la guerre civile sierra-léonaise¹. L'heure n'a pas été respectée, mais il a fini par partir le 11, et tout concourt à penser qu'il aura obtenu satisfaction sur l'essentiel. À commencer par des conditions d'hé-

bergement dignes d'un ancien chef d'État, à Calabar, dans le sud du Nigeria.

Les États-Unis vouent la Cour pénale internationale (CPI) aux gémonies. Ils souhaitent par ailleurs que Monsieur Taylor quitte son pays et aille au diable. Qu'il reste "un homme libre", et impuni – comme l'ambitionne évidemment l'intéressé – ne semble pas être leur souci. À moins qu'à terme, un scénario d'élimination farwestien leur semble convenir à la situation ? Les groupes libériens en rébellion contre Charles Taylor (LURD, Model) exigent son départ avant de

baisser le fusil. Le bord "gouvernemental" de cet océan de souffrances exige, lui, un sauf-conduit pour l'un des principaux responsables...

Le lieu le plus sûr (et le plus approprié) pour Taylor serait pourtant entre les mains de la CPI – qui ne prononce pas de peines de mort mais dont la vocation est de sanctionner les pires crimes afin d'en dissuader d'éventuels prétendants.

Les grandes capitales ont agi comme si les travaux du Tribunal spécial pour la Sierra-Leone (qui réclame l'extradition de Charles Taylor) n'étaient pas entravés par des consi-

dérations réprouvées par la justice. Mais, à la mi-août, Abuja a formellement exclu que son hôte puisse être extradé. Selon le chef de la diplomatie nigériane, « *le Nigeria n'acceptera pas d'être harcelé par qui que ce soit au sujet de cette inculpation* ». C'est alors que le Président américain, tout en exprimant sa satisfaction devant le départ de Taylor, déclare que « [sa] *priorité, maintenant, est que l'aide humanitaire parvienne aux gens qui souffrent au Liberia* ». Cette approche semble faire son chemin.

Au Liberia, la communauté internationale bidouille au plus approximatif sur le plan des principes et au moins coûteux sur le plan financier. Le pays est à reconstruire. Il n'est pas près d'être en mesure d'instituer un système judiciaire susceptible de juger ceux qui l'ont détruit. L'aider "gratuitement" à en devenir capable, avec un peu de sous, beaucoup de patience et de temps, est à inscrire à l'agenda. En attendant, dans l'immédiat... l'impunité risque fort, comme toujours, d'engendrer une succession de crimes.

Au moment d'achever cette publication, rien ne garantit que les belligérants, invités au respect d'un pouvoir intérimaire, ne retournent aux armes. Le successeur de Charles Taylor, Moses Blah, dont la légitimité est toute relative, préside un pays où l'armée nationale (et la milice "taylorienne") affaiblie, des forces rebelles qui ne le sont pas, les troupes de l'Ecomil², plus quelques marines américains dans la marge, occupent le terrain. Les forces antagonistes sont appelées à se raisonner sous peine d'y être contraintes. Vaste besoin dans un contexte où le déraisonnable peut espérer trouver pour ses turpitudes un "refuge sûr". [SC]

1. La cour a lancé un mandat d'arrêt international contre Taylor, qui en exigeait le retrait en contrepartie de son départ.

2. La force de paix de la Communauté économique des États d'Afrique de l'Ouest (Cedéao) pour le Liberia, composée principalement de soldats nigériens.

Déby ci, Déby là...

et le Tchad au fond du gouffre.

Le destin d'Idriss Déby, venu en France en urgence médicale à la mi-juillet, suscite toutes les spéculations. À sa sortie d'hôpital, la production de rumeurs à son sujet a explosé. Celles concernant le lieu où il se trouvait, son état de santé réel, la date de son retour au pays... Les rumeurs sont une piètre pâture et

l'information, en temps de pénurie grave, est échangée contre des tickets de rationnement à ceux qui en ont... Déby allait bien faire surface, et les *scoops* aussi.

Finalement, il rentra chez lui le 9 août, officiellement rétabli « *d'ennuis de santé passagers* », « *afin qu'il participe aux festivités marquant le 43^e anniversaire de l'indépendance du pays* ». Surtout, semble-t-il, afin de rencontrer son homologue soudanais, Omar el Béchir, avec lequel il aurait été pressé de discuter quelque arrangement. Et de régler un certain nombre de problèmes relevant de la "guerre de succession" qui serait ouverte depuis le début de cette année. Le 12, il est de retour à Paris afin de procéder aux « *derniers contrôles médicaux* ». Le 14, il est de nouveau à N'Djaména. Pour les *scoops*, il faut encore patienter.

En attendant, on peut se référer à des sources crédibles pour estimer peu probable que le maître de N'Djaména soit encore longtemps en état de diriger son pays. De sources sûres, il quittera les commandes d'un pays au fond du gouffre, laissant un héritage digne d'un Hissène Habré dont il était l'un des hommes de main.

Son régime clanique, corrompu et criminel a mis le Tchad à genoux, sous l'œil peu vigilant (on peut même dire : avec la complicité) des institutions internationales, de l'Union Européenne et des puissances de la communauté internationale (suivez mon regard). Soulignons que le peuple tchadien n'y est pour rien, il n'a pas élu Idriss Déby lors du scrutin présidentiel de mai 2001 : celui-ci s'est "auto-élu"¹.

Le cercle du pouvoir tchadien n'est pas un bloc homogène dont la solidarité serait à toute épreuve. La tribu Zaghawa, à laquelle le clan² de Déby est apparenté, peut succomber à la tentation de se saisir du pouvoir par la force en cas d'empêchement de l'actuel président. Respecter la Constitution, ce serait organiser des élections présidentielles à l'issue d'un intérim de trois mois³ placé sous l'autorité du président de l'Assemblée nationale. Mais qui dit élections, dit organisation de la fraude, selon l'usage en vigueur, ce qui pourrait être envisagé comme une perte de temps et d'énergie.

Il n'y a rien à reprocher aux Zaghawas en tant que tels, évidemment. Mais il faut bien constater que des éléments "durs" de cette tribu – des militaires de la Garde présidentielle en particulier – sont davantage une

bande de criminels que des soldats d'une armée nationale. Et le pétrole qui coule désormais dans les bourses des détenteurs du pouvoir tchadien (encore sous le même œil international) n'est pas fait pour atténuer l'envie de le détenir.

Pendant ce temps, dans un contexte de corruption généralisée (dont l'ampleur va *crescendo* en approchant du sommet de l'État – sous l'œil etc.) le peuple tchadien survit à peine⁴. Les prévisions d'avenir sont sombres ? Peut-être. Peut-être, aussi, si Idriss Déby devait céder la place, la réalité tchadienne sortirait-elle de la confidentialité dans la foulée des remous qui s'ensuivraient fatalement. Pour frapper au visage l'amblyopie volontaire qui envisage les vies humaines comme des "matériaux de l'histoire". Combien de vies humaines dans le prix de revient d'un baril de pétrole ? [SC]

1. En bourrant les urnes, multipliant les électeurs, etc. Toujours sous le même œil international. Nos lecteurs comprendront que nous insistions inlassablement sur ce point en raison du peu de cas qu'en font les "hauts responsables" de ce monde. Non seulement Déby détruit le Tchad, mais il le fait en toute illégitimité pendant que ces derniers s'abstiennent de lui remonter les bretelles.

2. Bideyat, qui détient le pouvoir via l'actuel président.

3. En fait, entre 45 jours au moins et 90 jours au plus : article 76 de la Constitution.

4. Nous aurons l'occasion, dans un prochain *Billets*, de rendre compte d'une situation intolérable en constante détérioration.

Sassou à l'amende

Le gouvernement congolais peine à normaliser ses relations avec la Banque Mondiale et le FMI, qui exigent en vain l'audit des comptes de la SNPC (Société Nationale du Pétrole du Congo). La pression de plus en plus accrue des créanciers extérieurs, tant institutionnels que privés, achève de compromettre les relations du gouvernement avec ses bailleurs de fonds. « Le coup de grâce est venu le 3 juillet 2003 de la Cour d'appel de Paris, qui a estimé que la SNPC était bien l'émanation de la République du Congo et justifiait ainsi les saisies pratiquées par les créanciers [...] sur les comptes de l'État congolais auprès de BNP-Paribas et de la Société Générale. » (*La Lettre du Continent*, 24/07).

Désormais cerné par ses créanciers en France et aux États-Unis, à l'affût du moindre compte congolais,

« y compris celui des ambassades et des transactions à l'étranger » (LdC, ibid.), le gouvernement de Brazzaville voit ainsi s'amenuiser ses chances de redresser le « budget » (ce qu'une économie de prébendes laisse aux finances publiques). Partant, il renvoie aux calendes grecques l'accroissement de l'investissement public.

Mais Sassou peut toujours compter sur la France pour tenter de lui sauver la mise : « Dominique de Villepin a annoncé mardi [15 juillet] à Brazzaville que la France allait appuyer le Congo dans les négociations avec le FMI » (AFP, 19/07).

Pendant ce temps, la situation sociale et sanitaire des populations va de mal en pis. Odeurs nauséabondes, cohorte de mouches et de moustiques, les immondices s'amoncellent à tous les coins de rue de Brazzaville et les délestages à répétition, doublés de la rareté de l'eau potable, deviennent le quotidien des habitants des grands centres urbains. [CL]

Vieux clivages : Congo-B sous tension

Sous des apparences de stabilité, la situation politique est loin d'être rassurante. Les tensions sont de plus en plus vives entre le pouvoir et les Katangais (surnom attribué aux ressortissants de la région de la Likouala dont le chef de file est le président du Sénat, Ambroise Noumazalaye). Alliés d'hier après la victoire militaro-politique du 15 octobre 1997, ils sont aujourd'hui "pestiférés" et écartés des postes stratégiques de commandement militaire par les "Faucons" de la famille présidentielle. Ceux-ci ont remis au goût du jour l'axe ethnique Mbochi-Kouyou, armature du pouvoir nordiste autour de la région de la Cuvette depuis 1968 (début de la présidence de Marien Ngouabi).

Malgré la signature des accords, dits "croisés", entre le pasteur Ntoumi et les représentants du pouvoir en mars 2003, la vie normale n'a toujours pas repris dans la région du Pool où le chemin de fer reste fermé et où les Laris sont au supplice. S'agit-il de "terminer le travail" dans le Pool ? Décidément, on est loin d'être sorti des calculs politiciens et des fantasmes "pacificateurs" autour de cette partie du pays. [CL]

**Repères sur... Le CONGO-B
Les Nguesso dansent,
le pays déchante**

Il est de notoriété publique que tous les secteurs d'activités juteux sont aujourd'hui placés sous le contrôle de la famille présidentielle au Congo. De la téléphonie mobile aux transports maritimes, en passant par l'intendance du domaine présidentiel, la gestion des recettes pétrolières ou des plus grands hôtels du pays jusqu'à la commercialisation du bois précieux, la famille présidentielle a déployé ses tentacules, telle une pieuvre accrochée à sa proie.

Au cœur de ce système : bien entendu le couple présidentiel et la première fille de Sassou Nguesso, Édith-Lucie, née de son premier mariage, aujourd'hui épouse du président gabonais, Omar Bongo. D'aucuns disent même que Madame Bongo « co-dirige » le Congo avec son père depuis le retour de celui-ci au pouvoir par les armes le 15 octobre 1997.

Face à cette gestion patrimonialiste, les fractions politiques au pouvoir, elles, vocifèrent au lieu de taper du poing sur la table. Le pourraient-elles vraiment quand on sait que chacune « broute, telle la chèvre, là où elle est attachée », pour reprendre cette métaphore populaire ?

En réaction à ces atermoiements, la famille présidentielle, ivre de son « poupou » (néologisme brazzavillois pour désigner le pouvoir des Nguesso), s'exhibe et affiche son arrogance. Comme le 23 mai dernier à Oyo, village de Sassou Nguesso, où l'on célébrait avec faste, devant plus de 300 invités, le soixantième anniversaire de Mme la Présidente, Antoinette Sassou née Tchibota. Quelques membres de la "baronnie française" étaient également conviés à la "bamboula". Hormis le président gabonais Omar Bongo, on y a vu, entre autres, l'avocat Jacques Vergès, le propagandiste du pouvoir Jean-Paul Pigasse et Mme Patricia Aïm (dont le mari est toujours placé sous contrôle judiciaire). Du beau monde qui a d'abord assisté à la messe célébrée en cette occasion, en présence de Mgr Kombo – un acte de contrition ? – avant d'aller exhiber quelques pas d'Egondza et de Ndombolo sur les airs de Koffi Olomidé, dont l'orchestre animait la soirée.

Des réjouissances présidentielles qui contrastent avec la situation financière dramatique du pays. [CL]

La Russafrique en procès ?

La Russie va-t-elle avoir son procès Elf – celui de Youkos, en passe de devenir la troisième compagnie pétrolière mondiale ? Nous avons plusieurs fois exposé en ces *Billets* comment, lors de la disparition de l'URSS, une bande de mafieux, de politiciens et de responsables des services secrets (les "siloviki", issus des structures de force, KGB et compagnie...) ont fait main basse sur les richesses soviétiques, notamment ses stocks stratégiques, avec l'aide de courtiers comme Marc Rich et de banques comme Paribas. Avec cet

argent, puis celui subtilisé aux prêteurs occidentaux, ils ont racheté les parts les plus juteuses de l'économie russe, puis une partie de la Côte d'Azur, etc. Ces énormes flux évasifs sont aussi passés par l'Angolagate.

En pointe dans cette opération : Mikhaïl Khodorkovski, sa banque Menatep et ses partenaires (dont Arcadi Gaydamak, qui nous fit un procès). Avec la faveur d'Eltsine, c'est devenu l'homme le plus riche de Russie – ajoutant le pétrole à la finance, Youkos à Menatep. Accessoirement, il est au cœur des mécanismes de détournement d'un prêt de 10 milliards de dollars du FMI.

En dépit de quoi, ou à cause de quoi, il apparaît aujourd'hui comme l'enfant chéri de l'Alliance atlantique : l'Occident y voit un socle pour la démocratisation de la Russie, une sorte de Rockefeller... Il faut dire que Menatep, le holding de Khodorkovski, n'est plus très russe : il est basé à Gibraltar !

L'entourage de Vladimir Poutine est plus que jamais bardé de siloviki. Mais ce ne sont pas les mêmes qu'au temps d'Eltsine. Puisque les fortunes des oligarques sont issues d'un vol pur et simple, assorti des assassinats en série des premiers rivaux, les Poutiniens estiment avoir droit à leur part du butin. Rien donc de très moral dans les procès qui fleurissent soudain contre Khodorkovski et les milliardaires eltsiniens.

On ne se laissera pas davantage abuser par les pétitions de "défenseurs des droits de l'homme" protestant contre la persécution judiciaire de ces derniers : « *Les fondements de la démocratie réelle, l'indépendance du monde des affaires et la liberté d'information ont subi un préjudice irréparable* », affirment-ils en un de ces mélanges qu'affectionne Berlusconi (*Le Monde*, 17/07).

Rappelons que cette *Russafrique* s'est montrée depuis une décennie l'alliée de la Françafrique la plus archaïque, et que ces banquiers russes pourraient bien surpasser les français dans le pillage des matières premières africaines. Ce qui relèverait de l'exploit. [FXV]

Parsemer ses mercenaires

L'actualité de l'été symbolise bien le tournant que prennent le mercenariat et la sécurité internationale. Pendant qu'un mercenaire sud-africain d'origine française, Richard "Sanders" Rouget, était condamné à 100 000 rands d'amende et à 5 ans de prison avec sursis pour avoir

envoyé des mercenaires en Côte d'Ivoire (à la fois au gouvernement et aux rebelles du Mpigo !), inaugurant ainsi la loi anti-mercenaires sud-africaine de 1998, une trentaine de mercenaires sud-africains participaient au putsch de Sao Tomé, alléchés par la manne pétrolière (*Libération*, 18/07 et 02/08).

Les "majors" de la sécurité ne sont pas en reste : les contrats du Pentagone avec les sociétés de sécurité privées vont doubler en 2004 (25 milliards \$ prévus). Dyncorp, dont la maison-mère CSC a décroché pour 75 millions \$ de contrats "humanitaires" en Afrique (*LdC*, 24/07), va entraîner la nouvelle police irakienne (*Christian Science Monitor*, 13/08). *Northbridge*, après avoir été sèchement traitée de « compagnie mercenaire » par le ministre britannique Jack Straw pour avoir envisagé d'envoyer du monde en Côte d'Ivoire, aurait proposé aux Anglais et Américains de renverser Charles Taylor par une opération commando "clefs en mains" (*Newsweek International*, 25/08). Une proposition privée avait déjà été faite pour intervenir dans la région de Bunia, au Congo-K, que les troupes françaises doivent quitter fin août.

La pression des sociétés militaires privées pour remplacer les « casques bleus » s'accroît. Elles ont commencé leur travail de séduction auprès des ONG, y compris en France, auprès de la presse et de l'opinion publique américaine, qui commence à être informée des crises où meurent des civils.

De son côté, Kofi Annan relance les idées de réforme de l'ONU. Au cœur du sujet, une doctrine d'intervention plus robuste. De Villepin se dit favorable à un corps de désarmement. À suivre... (*Le Monde*, 02/08) [PT]

Chasse à l'homme au Sénégal

Le livre du journaliste Abdou Latif Coulibaly, *Wade, un opposant au pouvoir. L'alternance piégée ?*, paru le 10 juillet, a sonné la fin de la quiétude du pouvoir libéral au Sénégal. À son retour de voyage dans un pays du Golfe, le président Abdoulaye Wade s'est adressé au peuple sénégalais en wolof dans un excès de populisme – comme pour contourner les lecteurs du livre, les classes instruites – ce qui a, de façon intentionnelle ou non, provoqué une chasse à l'homme. La suite est déplorable pour l'image du Sénégal, car les thuriféraires du régime ont jugé bon de menacer de mort l'auteur – qui n'a pas souhaité de protection policière,

mais a pris la précaution de porter plainte contre X. Un ministre de la République a même appelé à son lynchage pour avoir "commis" ce livre.

Le phénomène est inquiétant dans un Sénégal au Président vraiment démocratiquement élu : Abdou Latif Coulibaly n'avait pas subi de représailles sous le régime socialiste de Diouf (plus fin et tout aussi corrosif) après avoir "commis" son précédent livre¹. Il y accusait pourtant certains responsables socialistes d'avoir provoqué le départ anticipé du président Senghor dans le cadre d'un complot politico-barbouzard franc-africain bien ficelé. Le journaliste a déclaré qu'à l'époque, il avait reçu les félicitations de Wade et de ses partisans.

Espérons que l'opposant devenu Président sera incité à respecter les prochaines élections s'il compte rester au pouvoir. [AW]

1. *Le Sénégal à l'épreuve de la démocratie. Enquête sur 50 ans de lutte et de complots au sein de l'élite socialiste*, L'Harmattan, 1999.

Improvisations

Le général Babacar Gaye, chef d'état-major des armées du **Sénégal** (Cemga), a été relevé de ses fonctions le 12 août dans le cadre d'une purge profonde, ceci à quelques jours de l'anniversaire du naufrage du Djola. Certes, on peut lui reprocher sa gestion du drame, notamment dans la lenteur des secours, avec en filigrane la mauvaise gestion de la crise casamançaise par la hiérarchie militaire. Sans oublier un signal inquiétant de la part de la Légion de gendarmerie d'intervention (LGI), qui a récemment menacé de faire vivre une crise à l'Ivoirienne¹.

Mais tous ces événements graves n'expliquent pas cette cascade de sanctions. En effet, il est surprenant que l'éviction du chef d'état-major, suivie le 19 août de sanctions à l'encontre d'officiers et de sous-officiers, intervienne si peu de temps après la clôture du dossier Djola par le procureur de la cour d'appel de Dakar, Abdoulaye Gaye, qui a estimé que le seul responsable de ce drame était le commandant du bateau – disparu dans ce naufrage qui a coûté la vie à 1 863 personnes. Un contre-pied wadien par rapport à la décision du procureur ?

Il faut dire que la pression des familles de victimes, notamment françaises, dans le cadre d'une plainte déposée auprès du tribunal d'Évry, a plus que tétanisé le pouvoir de Dakar, qui préfère ruser. Le coup de balai

est-il une forme de correctif qui relativise les décisions de la justice sénégalaise ? Ou une forme de repli stratégique pour éviter des débats contradictoires dans les prétoires hexagonaux ? Le président Abdoulaye Wade semble sentir un piège se refermer sur lui... [AW]

1. Cf. l'article de Madiambal Diagne in *Le Quotidien* du 07/06.

IOG mange à tous les râteliers

On cherche de plus en plus, en France et sur place, à présenter Djibouti comme un « îlot de stabilité », un petit pays à grand intérêt stratégique au milieu de voisins instables politiquement (Éthiopie, Érythrée, Somalie, Yémen) connaissant misère et famine. Un pays sûr, en voie de démocratisation et de développement, à l'heure de la « guerre contre le terrorisme »...

En réalité, c'est un des pays les moins développés de la planète. L'aide au développement y est détournée par le président Ismaël Omar Guelleh (IOG) et son entourage. Une situation que seule la répression et le khat (drogue locale) permettent de rendre un peu moins explosive. Pendant ce temps, IOG mange à tous les râteliers : France, États-Unis, États de la péninsule Arabique (Arabie Saoudite, Dubaï etc), Chine, Banque Mondiale, FMI... font pleuvoir les millions sur Djibouti. Gageons que cet argent sera aussi bien mis à profit que précédemment ! Les Djiboutiens apprécieront que leurs "bienfaiteurs" ne s'en formalisent pas plus que cela. [EF]

James Bond au Cameroun

Le 1^{er} juin 2003, une délégation du secteur énergétique de la Banque Mondiale, conduite par son directeur James Bond – le bien nommé *deus ex machina* de l'Occident –, est venue au Cameroun pour une visite de trois jours destinée à étudier les moyens d'aider ce pays face à la grave pénurie d'électricité qu'il traverse depuis plus de deux ans et qui va en s'aggravant.

Avec les privatisations au profit de groupes étrangers, Bolloré (France) pour les chemins de fer et le port de Douala, AES (USA) pour l'électricité, les secteurs clés de l'économie camerounaise tombent les uns après les autres aux mains d'une oligarchie financière internationale.

Les institutions internationales comme le FMI et la BM sont appelées à la rescousse pour encadrer la gestion des problèmes locaux. Cette

recolonisation de fait, durement ressentie comme une humiliation par beaucoup de Camerounais, est le résultat des décennies de gestion désastreuse de l'État néocolonial par une bourgeoisie avide et irresponsable, installée et maintenue au pouvoir par l'ex-colonisateur.

Cette apparente régression n'est que la sanction d'un échec (volontaire ?), qui ne saurait être imputé, comme d'aucuns essaient de le faire, aux peuples africains en général, qui n'ont pas encore commencé à s'occuper de leurs propres affaires, dépourvus qu'ils sont de moyens, médias et élections, pour s'exprimer librement. [OT]

Élections, piège à cons...

Le bon vieux slogan anarchiste est fait sur mesure pour qualifier les élections dans beaucoup de pays d'Afrique. Le 1^{er} juin 2003, l'élection présidentielle au **Togo** a poussé la caricature aux extrêmes limites de l'obscénité. Eyadéma a bien sûr été proclamé « réélu ».

Le 15 juillet 2003, on apprend que le gouvernement **gabonais** a décidé de supprimer la limitation du mandat du président de la République (deux septennats consécutifs), et s'est prononcé pour une élection présidentielle à un seul tour. Cette reconduction perpétuelle et automatique de Bongo au pouvoir, dans une élection à un tour, a été présentée comme une mesure d'économie. Mais ce seul tour n'est-il pas encore une dépense d'une inutile prodigalité ?

Dans le dernier mouvement diplomatique, Jean-François Valette vient d'être nommé ambassadeur de France au Cameroun, où aura lieu en 2004 une élection présidentielle. Il est présenté (*LdC*, 26/06) comme un proche de Michel de Bonnacorse, de la cellule Afrique de l'Élysée. Et il arrive tout droit... de Lomé, où il a pu "observer" la réélection d'Eyadéma.

Le premier, et le seul en Europe, Chirac avait immédiatement félicité le réélu : « *Permettez-moi, au lendemain de ce scrutin, de saluer la volonté que vous avez exprimée de tendre la main à toutes les forces politiques de votre pays* » a-t-il écrit, apparemment sans plaisanter, dans un message rendu public à Paris par l'Élysée le vendredi 6 juin. Sachant que, dans un accord-cadre conclu en 1999, Eyadéma avait exprimé sa volonté de ne pas être candidat à sa propre succession, on juge du sérieux à accorder aux recommandations qui lui sont ainsi faites.

À voir l'indifférence avec laquelle on regarde piétiner toute tentative de vie démocratique, on ne peut que constater que ce que l'on souhaite, au fond, pour l'Afrique, c'est un avenir de coups d'État et de violences civiles, quitte à verser des torrents de larmes de crocodile quand le pire s'est produit et à déplorer la "fatalité" qui frappe ce malheureux continent. [OT]

« Je ne veux pas vivre comme un homme hanté »

C'est la réponse que m'apporta le journaliste Dimas Dzikodo, au mois d'avril 2003, lorsque je lui demandai s'il ne craignait pas pour sa sécurité – lui qui depuis des années ne cessait de dénoncer publiquement les dérives autocratiques de l'indétrônable président de la République du **Togo**, Étienne Gnassingbe Eyadema, au pouvoir depuis 36 ans.

Jusqu'alors, ce courageux chroniqueur n'avait jamais été sérieusement inquiété physiquement, si ce n'est d'anonymes menaces de mort téléphoniques que l'on peut imputer aux proches de Lomé II (le palais présidentiel) sans grand risque de se tromper. Au mois de juin 2003, le "président" Eyadema, auréolé de son énième hold-up électoral, décide de réduire la persévérance de ce journaliste trop indépendant. Le 14 juin, Dimas Dzikodo et deux de ses confrères, Philippe Avognon et Koffi Kpakpabia, sont arrêtés sans ménagement et embastillés plusieurs semaines à la prison civile de Lomé¹, sans aucune justification officielle.

Le 23 juillet, Philippe Avognon et Koffi Kpakpabia seront relaxés par la cour et libérés le jour même, aucune charge n'ayant été retenue contre eux. Quant à Dimas Dzikodo, il sera condamné à payer une amende de 500 000 FCFA pour « tentative de publication de fausses nouvelles ». Au regard du niveau de vie moyen de la population togolaise, la somme astronomique dont a dû s'acquitter Dimas pour obtenir sa libération n'avait d'autre but que de l'étrangler financièrement et le museler professionnellement. Il a heureusement pu compter sur la solidarité de ses proches pour régler l'amende et retrouver une liberté précaire.

Cet exemple illustre la stratégie employée par la dictature togolaise qui vise à briser, psychologiquement et physiquement, les Togolais qui refusent de s'aligner docilement derrière son "ordre" archaïque. Hélas pour les citoyens de ce pays, lorsque

les peines d'emprisonnement et les amendes se révèlent insuffisantes, leur "gouvernement", expert en divers modes de torture, sait faire montre d'une ingéniosité aussi aiguisée que nauséabonde.

À cet égard, aujourd'hui est comme hier. Nous avons appris l'arrestation de Gabriel Akouété Baniaba, simple militant de l'Union des forces du changement (UFC)² dans la cellule de son quartier de Lomé, actif au sein de la jeunesse du parti. Les offensives contre ce parti, cible privilégiée de la dictature togolaise, n'ont rien d'exceptionnel.

Mais, au-delà de l'emprisonnement de M. Baniaba, détenu dans des conditions déplorables qu'il convient de dénoncer vigoureusement, on ne peut que s'interroger sur les véritables motifs de son arrestation. En l'occurrence, la cible du pouvoir togolais ne serait-elle pas son frère, Comi Toulabor ? « Lorsque la proie est inaccessible, emparons-nous de ses proches », pourrait être la devise du régime togolais³. Rien d'étonnant à ce que M. Toulabor ne soit pas en odeur de sainteté du côté de Lomé. Ancien directeur de la rédaction de la revue *Politique africaine*, chargé de recherche au Centre d'études d'Afrique noire de l'Institut d'études politiques de Bordeaux, Comi Toulabor n'est pas un inconnu dans les milieux universitaires. Comme Dimas Dzikodo, il fustige régulièrement la nature déliquescence et le caractère répressif de l'État togolais. Ceci explique l'inimitié d'un régime à son égard et les tourments d'un frère destinés à le réduire au silence.

À notre démocratiquement élu Président (Jacques Chirac pour les intimes), je pose une question qui me turlupine : le Togo n'est pas une démocratie, le Togo n'emprunte pas le chemin de la démocratie, le Togo n'empruntera jamais ce chemin avec à sa tête Gnassingbe, que n'avez-vous la décence de rejoindre l'exigence démocratique des Dimas, des Comi... qui n'ont que leur courage pour les soutenir quand ils disent la vérité ? [AG]

1. Où ils seront soumis à de mauvais traitements avérés.

2. Principal parti de l'opposition togolaise, présidé par Gilchrist Olympio.

3. Qui n'est pas le seul à l'avoir adoptée !

Il y a trente ans, le 26 août 1973, Outel Bono, médecin tchadien en exil, tombait sous les balles d'un tueur, rue de la Roquette à Paris. Cet assassinat politique fut exécuté avec la plus grande tranquillité, comme si l'impunité lui était garantie, et il fut en effet classé sans suite par la justice française.

Outel Bono était un opposant au régime de Tombalbaye, dont la cruauté et la corruption révoltaient les Tchadiens. Sa popularité au Tchad faisait peur au régime et il s'appropriait à rendre publique, le 28 août, la création d'un « Mouvement Démocratique de Renovation Tchadienne ».

L'assassinat d'Outel Bono est l'un des crimes qui ont marqué la décolonisation en trompe-l'œil des territoires de l'Afrique francophone. Il s'agissait de décapiter les mouvements populaires qui aspiraient à une authentique indépendance et d'éliminer les leaders exigeants et fiers refusant une humiliante subordination. Ainsi, ont disparu Ruben Um Nyobé au Cameroun, Barthélémy Boganda en Centrafrique, Sylvanus Olympio au Togo, Thomas Sankara au Burkina-Faso et bien d'autres militants dévoués à la cause des peuples africains.

Privée de ses leaders naturels, l'Afrique "décolonisée" par la France a sombré dans les luttes de clans, comme au Tchad, ou sous la tyrannie de potentats inamovibles comme au Togo, au Gabon, au Cameroun. Au lieu du développement espéré, elle a connu l'explosion de la misère.

La politique de la tutelle et du mépris a montré pendant quarante années toute sa malfaisance. Aujourd'hui, on voudrait faire retomber la responsabilité de son échec retentissant sur les peuples africains eux-mêmes. Il est donc indispensable de rappeler que cette politique a procédé avec persévérance à l'élimination des véritables élites au profit de valets grasement payés.

En assassinant Outel Bono, c'est l'avenir du Tchad qu'on a délibérément amputé de ses promesses. La compétence, la droiture et le courage furent les imparadonnables torts qui le condamnèrent à l'exécution sommaire par les tenants d'une Afrique figée dans les clichés meurtriers.

Nous rendons hommage au docteur Outel Bono pour ce qu'il fut, pour l'image noble et intègre qu'il a donnée en modèle aux Africains. Qu'on se souvienne de lui et de son sacrifice.

Au-delà de Bunia

Lorsque Kofi Annan a requis une Force internationale intérimaire d'urgence en **Ituri** (l'opération *Artémis*, lancée en juin dernier sous commandement français), nous avons approuvé une initiative visant à sauver des vies menacées. Outre l'urgence d'amener devant la justice internationale tous les criminels à l'œuvre dans cette vaste région de la **Ré-**

publique Démocratique du Congo, nous avons surtout insisté sur celle d'élargir le mandat initial de l'opération – confiné à la seule pacification de la ville de Bunia – si l'objectif visé devait être atteint.

Le mandat en est resté à sa portion congrue en termes d'efficacité, et l'objectif a été douloureusement manqué. Si l'on meurt peu à Bunia à présent, on meurt toujours beaucoup au-delà. Les hommes (et les enfants) en armes qui ne peuvent exercer leurs funestes talents en ville partent "en brousse".

Le 5 août dernier à Nyanda, situé à une vingtaine de kilomètres de la capitale de l'Ituri, un groupe de miliciens lendu a massacré une dizaine de civils hema, brûlé des cases, ouvert des fosses... Le survol d'un hélicoptère français de la force multinationale aura fait fuir les attaquants. Selon la Monuc¹, « *cette attaque fait suite à celles survenues [la semaine précédente] à Fataki et Bule, et celles de Tchomia, Kasenyi, Drodoro, Nisi et Largo en juillet* ».

Les 9 et 10 août, une nouvelle attaque perpétrée par des miliciens lendu dans l'entité administrative de Kaa (qui regroupe une douzaine de villages entre Fataki et Bule à 120 km de Bunia) aura laissé les cadavres d'une trentaine de civils hema et une centaine de blessés. Fataki est entièrement saccagé, pillé jusqu'à l'os. À Nyakunde (40 km à l'ouest de Bunia), où 1 200 civils hema furent massacrés au mois de septembre 2002, l'hôpital saccagé sert de camp à plusieurs centaines de miliciens lendu, dont de nombreux "enfants-soldats". La communauté hema de Kinshasa, réunie en association, affirme qu'un total de 1 187 civils hema ont été massacrés entre le 15 et le 25 juillet.²

À l'envoyé spécial du *Figaro* à Bunia, un officier français a déclaré³ : « *Hors notre zone d'action, les massacres continuent et, en ville, des meurtres sont encore commis* ». Selon, un marsouin du 3^e régiment d'infanterie de marine, « *lorsque nous prenons les coupables sur le fait, que pouvons-nous faire ? [...] Nous n'avons pas l'autorité pour les emprisonner, encore moins pour les juger. Tout ce que nous pouvons faire, c'est les sermonner [...] et les relâcher* ». L'article du *Figaro* reflète la lucidité de militaires européens de la Force spéciale, conscients que leurs moyens dépassent de loin ceux dont les « Casques bleus » disposent. Lorsque le porte-parole de

l'opération multinationale déclare qu'au 1^{er} septembre « *Artémis n'existera plus* », un officier supérieur commente : « *Encore un coup d'épée dans l'eau*⁴ ».

Début août, Médecins sans frontières (MSF) accuse Artémis d'être « *incapable d'assurer une réelle protection des populations civiles* ». L'armée française rétorque qu'elle ne peut déborder les frontières de son mandat et, le 1^{er} août, la ministre française de la Défense, Michèle Alliot-Marie, en visite à Bunia, lance un dédaigneux « *mission accomplie* ». La ministre a quand même déploré « *un certain nombre de massacres* » commis hors les murs de la ville dont elle se satisfait de constater le calme (Madame se contente de peu). Paris n'a jamais été disposé à intervenir "hors les murs" en Ituri (il laisse la tâche aux Bangladais), ce qui amène à se poser la question : qu'est-ce qui détermine la politique française (et, au-delà, celle d'une certaine communauté internationale) dans la région ?

L'action française en Ituri ne pouvait qu'être attentivement scrutée à l'aune de celle de 1994 au Rwanda. Or les porte-voix hema et lendu accusent les forces françaises d'être au service du camp opposé. Pour l'heure, aucun élément n'étaye ces accusations d'une partialité active. *Artémis* a sans doute empêché qu'un camp (et/ou ses "associés") prenne le contrôle de toute la région. Son mandat dérisoire – endossé sans réticence par tous ses initiateurs⁵, en dépit de son évidente insuffisance – a laissé le champ libre à « un certain nombre de massacres », et aux appuis dont les massacreurs ont bénéficié. Pour "équilibrer" une situation ? Il faut bien constater que les Hema auront payé cher une telle "pondération". Sous d'autres auspices, on aurait pu leur faire un prix.

Le 28 juillet, le Conseil de sécurité des Nations unies a adopté la résolution 1493 qui porte à 10 800 les personnels militaires de la Monuc (dite Monuc 2), avec un « mandat renforcé » qui leur donne le droit

1. Mission des Nations unies en République Démocratique du Congo.

2. Selon l'association ENTE, les massacres concerneraient 92 personnes à Tchomia et Kasenyi, 94 à Fataki, 62 à Angulu, 480 à Dhego, Mabanga, Berunda et Valo, 22 à Nizi, 437 à Langu, Drodoro, Blukwa et villages avoisinants.

3. Philippe Migault, *Le Figaro*, 04/08.

4. Idem.

5. ONU, Union Européenne...

Il y a dix ans au Rwanda (une année de chronique)
Rwanda : la face cassée de la République (I)
 par Sharon Courtoux

Dans sept mois, nous serons séparés de dix ans d'une sinistre saison. Le 7 avril 2004, nous allons devoir examiner attentivement la décennie qui a fait suite au génocide des Tutsi rwandais. Un génocide qui a emporté un million de Rwandais, dont des Hutu et des Twa opposés au projet d'extermination d'un pan entier de la société¹. Cet examen s'amorce partout dans le monde en souvenir des victimes à qui l'on doit que vérité soit dite et que justice soit faite. Un examen à la recherche de toutes les responsabilités. Nous, Français, nous l'examinerons surtout à la recherche de celle de notre pays, de son incapacité à y faire face, qu'il s'agisse d'en accepter la réalité et les effets, d'avouer ses connivences, ou d'enfin débloquent la justice française à l'égard des présumés génocidaires réfugiés sur notre sol, contre lesquels des plaintes ont été déposées.

En effet, à ce jour, aucune voix française relevant, de près ou de loin, des sphères officielles, n'a osé dire ce que l'Histoire, documents à l'appui, relate. La France (entre autres, mais nous avons le devoir, devant cette histoire, d'accepter ou de refuser ce que **nos** élus ont fait et font en **notre** nom) savait, avant avril 1994, que le pire pouvait survenir au Rwanda. Elle était liée à ceux qui allaient le perpétrer. Devant le pire, elle n'a pas rompu le lien. Et à ce jour, les plaintes visant de présumés criminels sont enfermées dans l'arrière-cuisine d'une immense et tenace mauvaise volonté. Les seules avancées de ce dossier sont à inscrire au crédit d'associations de la société civile, des plaignants et de leurs conseils, qui "rament" depuis maintenant des années face au contre-courant qui souhaite les voir couler avant d'arriver au port.

Indigne, inacceptable, déshonorant... certes, mais peu étonnant. Les aveux des nations sont rares et la France n'a jamais admis, avant au minimum un demi-siècle, qu'elle aurait pu agir autrement qu'elle ne l'a fait. Sauf si ses citoyens l'exigent ? Au tableau de ses forfaits et mérites, l'Histoire française est émaillée de crimes et délits, notamment sur le continent africain. À évaluer sans retenue le poids de ses intérêts, le pays des droits de l'Homme a couvert son visage de honte à plus d'une reprise. En 1994, la France a arboré un air d'auto-satisfaction désolée sur une face perdue, une face cassée. À ses citoyens de sauver l'honneur en lieu et place de ceux qui s'en montrent détachés. Dix ans après les faits, c'est le moment d'en saisir toute la portée, tout l'intérêt de substituer une exigence aux dissimulations.

Il y a juste dix ans, en **septembre 1993**, un rapport² de la commission des droits de l'homme de l'ONU était publié à la suite de la mission de M. B. W. Ndiaye, rapporteur spécial, qui s'était rendu au Rwanda du 8 au 17 avril de cette année-là. Dans le chapitre V (conclusions et recommandations) du rapport, le § 11 s'intitule « **La question du génocide** ». Évoquant la question, maintes

fois soulevée, de savoir si les massacres décrits dans son rapport doivent être qualifiés sous le terme « génocide », M. Ndiaye déclare qu'il ne lui revient pas, au point où en sont ses investigations, de porter un jugement définitif. Le rapporteur spécial ajoute qu'il est cependant possible de fournir une réponse préliminaire (*an initial reply*). Après avoir rappelé les points de l'article II de la Convention sur la prévention et la punition du crime de génocide, M. Ndiaye écrit³ : « Les cas de violence intercommunautaire soumis à l'attention du rapporteur spécial indiquent très clairement que les victimes des attaques, des Tutsi dans une immense majorité des cas, ont été visées uniquement en raison de leur appartenance à un certain groupe ethnique, et pour aucune autre raison objective. Les paragraphes a et b de l'article II de la convention pourraient donc être considérés comme s'appliquant à ces cas. »⁴

Notre pays est membre permanent du Conseil de sécurité. Au Rwanda, il était dans le coup jusqu'au cou ! Si d'aventure, quelque chose lui avait échappé, le voilà renseigné. Citons M. Ndiaye (devant la commission d'enquête du Sénat belge) : « *Mon rapport me fait penser à une bouteille qu'on jette à la mer. Il n'existe, en effet, aucun système qui permette de donner réellement suite à un rapport. On a certes pu le lire, mais j'ai l'impression qu'on n'en a pas tenu compte.* » En effet. Le génocide débutera sept mois plus tard.

En septembre 1993, le colonel Théoneste Bagosora⁵ est mis à la retraite de l'armée rwandaise. Il continuera d'exercer cependant les fonctions de directeur de cabinet du ministre de la Défense. Dès l'attentat contre l'avion du président rwandais, Juvénal Habyarimana, le 6 avril 1994, il prendra *de facto* le contrôle de la situation à laquelle il donnera son imprimatur génocidaire. Celui qui revint d'Arusha en janvier 1993 en déclarant publiquement qu'il rentrait à Kigali pour « *préparer l'apocalypse* » avait été formé à l'École de Guerre de Paris. Il était bien connu des services et de la diplomatie français, qui n'avaient pas oublié son "profil" 15 mois plus tard.

1. L'avenir déterminera avec plus de précision le nombre des suppliciés. Nul n'ignore la nature du supplice, ni l'"indifférence" qui l'autorisa.

2. ONU, Conseil économique et social, E/CN.4/1994/7/Add.1

3. Traduit de l'anglais en français par l'auteur de l'article.

4. Article II : « Dans la présente convention, le terme génocide inclut les actes suivants, accomplis dans l'intention de détruire, en totalité ou en partie, un groupe national, ethnique, racial ou religieux.

a) L'exécution de membres d'un de ces groupes.

b) Infliger des mauvais traitements physiques ou psychologiques à des membres de ces groupes. »

5. Accusé de « génocide, entente en vue de commettre le génocide, complicité dans le génocide, crimes contre l'humanité pour viols, extermination, assassinat, persécution et autres actes inhumains, violations de l'article 3 commun aux conventions de Genève et du protocole additionnel II ».

d'utiliser la force pour protéger les civils (mieux vaut tard que jamais)⁶. Le haut-représentant de l'Union Européenne pour la politique étrangère et de sécurité commune (PESC), Javier Solana, a salué cette décision qui « *dote la Monuc du mandat dont elle a besoin* » (que n'a-t-il exigé plus tôt la satisfaction d'un besoin si criant ?).

Le major Rahman Majib, officier de presse de la Monuc, a déclaré, le 11 août, qu'« *à terme, la Monuc 2 sera capable de s'occuper de l'Ituri tout entier* » (à terme de quoi, déjà ?). « *Dès que la paix sera établie à Bunia et que nous aurons la confiance de la population, nous pourrions commencer à nous déployer en dehors de Bunia* » (on avait cru comprendre que Bunia était en paix, c'est en tout cas ce que la ministre française de la Défense a affirmé).

Et maintenant ? Insister pour que le mandat d'Artémis soit prolongé, élargi, renforcé ? Souligner qu'il est hypocrite de refiler la lourde tâche – à laquelle on se dérobe depuis si longtemps – aux soldats bangladais qui n'ont pas bénéficié de la formation requise pour y faire face⁷ ? Exiger des ordonnateurs de ces arrangements qu'ils en motivent les faiblesses manifestes ? Insistons. Soulignons. Exigeons. On peut aussi, avec amertume, toucher du bois si c'est tout ce qui nous reste. [SC]

6. Le Bangladesh fournit l'essentiel des nouveaux effectifs de la Monuc qui sont multipliés par deux.

7. Cette affirmation ne reflète pas une crainte, elle s'appuie sur l'avis exprimé par des experts.

Voter au Rwanda

Les Rwandais iront aux urnes pour élire un nouveau président le 25 août. Ils voteront dans un verre à moitié vide. Dans un verre à moitié plein aussi ? Il serait indécent de porter un jugement à l'emporte-pièce. Et que s'agit-il de juger, sinon des éléments susceptibles d'améliorer ou de détériorer les perspectives d'avenir des Rwandais ?

Quelle que soit l'issue du scrutin, que peut-on en attendre ? La politique étant le choix du moindre pire, quel est-il dans les circonstances présentes pour le peuple rwandais ? En se posant ces questions, il faut se souvenir que c'est à ce peuple d'en décider et, même si les dés ne sont pas très équilibrés, c'est une première. Les milieux proches du gouvernement s'émerveillent de ce qu'elle s'organise 10 ans après le pire désastre de la longue histoire

du pays. D'autres regards se rembrunissent à l'évocation d'une haute main puissamment armée qui tient les rênes rwandais sans intention de les lâcher. Ébloui ou effaré, il faut bien constater que l'histoire récente n'a pas laissé aux Mille Collines un héritage facile à gérer. Aussi, la gestion de cet héritage, qui a marqué la dernière décennie, a-t-elle laissé des cicatrices profondes, à l'intérieur comme à l'extérieur des frontières du pays.

Il est indéniable que la campagne électorale se déroule dans une ambiance électrique. On peut le regretter, on pouvait s'y attendre. La vie politique rwandaise – à laquelle il fallait sans aucun doute prendre garde – a été figée (voire paralysée) depuis des années. Comment espérer qu'émerge subitement de cette réalité le minimum de souplesse requis pour cerner collectivement les défis auxquels est confrontée la société ? Une société au sein de laquelle nul ne prétend qu'elle est débarrassée de ses peurs, de ses souffrances, de ses antagonismes, de ses divisions.

Les deux principaux candidats en lice¹, le président sortant Paul Kagame et l'ancien Premier ministre² Faustin Twagiramungu, sont loin d'avoir hissé les contours du débat à un niveau "mandelien". Les démonstrations du premier s'appuient, pour une large part, sur le « *divisionnisme* » découvert chez le second (et ses partisans). Riposte de ce dernier : celui qui ramène toute critique à ce vocable introduit lui-même la division dans le débat politique.

Au-delà des dérives d'un régime particulièrement musclé et celles d'un discours de sinistre mémoire, à en faire le tour, on ressent une agressivité quasi fondamentale des échanges. Kagame promet les foudres de la justice aux écarts de langage de ses concurrents dont « *certaines prétendent inaugurer cette maison* [le Rwanda issu de ses dix ans de pouvoir] *qu'ils n'ont pas construite*³. » Twagiramungu, dans un courrier publié sur son site internet⁴, expose son rejet de tout recours à la violence pour réduire une dictature à laquelle il préconise de s'opposer pacifiquement et avec persévérance. Sauf, ajoute-t-il, comme s'il ne pouvait s'en empêcher, si les Rwandais devaient, « *par devoir patriotique* », renoncer à la voie pacifique en raison d'une résistance inébranlable au changement démocratique.

Kagame, dont les moyens de se

faire entendre dépassent de loin ceux de ses concurrents, a entamé sa campagne des mois avant la campagne officielle. Dès l'ouverture de celle-ci, des proches de Faustin Twagiramungu, accusés de divisionnisme ethnique, ont été interrogés par la police judiciaire⁵.

Twagiramungu lui-même a dû répondre, le 14 août, à une convocation de la Commission électorale nationale (CEN), présidée par Chisologue Karangwa, pour s'entendre reprocher la teneur d'un tract dans lequel le candidat s'engage, s'il est élu, à « *promouvoir la division des Rwandais* ». Ledit candidat invoque « *une erreur de frappe* », ce qui paraît plus que probable (il n'est pas stupide à ce point). Un autre passage (« *je préfère obéir aux institutions plutôt qu'à un homme qui recourrait à la terreur, qui tuerait, qui intimiderait ou emprisonnerait* ») est considéré par la CEN comme injurieux « *à l'encontre du candidat du Front patriotique rwandais* ». Que ce

1. Deux autres candidatures ont été retenues par la CEN, celles d'Alivera Mukabaramba, Parti du progrès et de la concorde (PPC) et de l'ancien ministre Jean-Népomuscène Nayinzira, indépendant.

2. Il occupa ce poste dans le premier gouvernement de transition, du 19 juillet 1994 à fin août 1995.

2. www.obsac.com

4. www.tragiramungu.net – *La lettre du Président*.

5. Joint à Kigali, le conseiller en communication du FPR nous a transmis plusieurs citations, aux relents ethnistes indiscutables, ayant donné lieu à interrogatoire. Le porte-parole de la police rwandaise les confirme sans fournir d'indications précises sur les circonstances et l'attribution de ces citations. Il dément par contre une récente déclaration menaçante à l'égard de l'opposition attribuée à un militaire de haut rang. Ne pouvant procéder à des vérifications incontestables, nous ne les publions pas. Selon des sources crédibles cependant, aussi bien le camp du Président sortant que celui de l'ancien Premier ministre ont proféré des paroles "regrettables".

dernier n'intente-t-il un procès en diffamation au calomniateur ? Allons, Monsieur le Président, personne ne vous a dit que la démocratie était un jardin de roses ?

On risque peu de parier sur l'élection du président sortant, même si d'aucuns affirment qu'elle est « *mathématiquement impossible* ». Les Rwandais (comme tous les peuples dans de pareilles circonstances) vont voter pour ce qu'ils estiment le "moindre pire", sous le regard d'une légion étrangère d'observateurs. On

peut imaginer que, dans leur majorité et leur for intérieur, ils n'ont d'affection sans partage pour aucun des candidats qui sollicitent leur suffrage. On peut penser qu'ils aspirent à renouer avec leur Histoire, avec les fondements de leur culture en en actualisant l'interprétation, à retrouver leur chemin de la sorte. Il n'est pas impossible qu'ils choisissent de ne pas se lancer dans l'inconnu, et qu'ils élisent M. Kagame pour cette raison.

Dans le contexte si particulier et si périlleux du Rwanda, ce scrutin est une étape. Les desseins des principaux candidats ne permettront sans doute pas de répondre à la question apparemment posée : l'établissement d'une démocratie. Le peuple rwandais, pour le moment, souhaite surtout ne pas retourner en enfer. En même temps il conserve, comme tous les peuples, l'envie de retrouver un destin digne de ses aspirations. Il était tombé dans ce que Jean-Pierre Chrétien a appelé « *le piège ethnique* ». Il ne serait pas le moins du monde étonnant qu'il souhaite en sortir. Et qu'il en soit parfaitement capable.

Enfin, sans discussion, le Rwanda d'aujourd'hui et de toujours sait son destin lié à la région dans laquelle il se trouve. Espérons que le nouveau Président, surtout si c'est l'ancien qui reprend du service, saura y trouver bénéfice pour son peuple en s'y prenant d'une nouvelle manière. [SC]

Les Kanaks, ces Français "racistes"

Les revendications que les Kanaks croyaient satisfaites sont une fois de plus foulées aux pieds. L'Élysée use d'une rhétorique d'apparence bien-pensante pour ne pas respecter les accords de Nouméa, entre autres.

Premier couplet : la France ne peut pas respecter ses engagements sur le vote bloqué pour la consultation à venir sur l'indépendance¹, car ce serait contraire aux conventions européennes sur les droits de l'Homme.

Second couplet : dans le projet de recensement, qui devait débiter fin juillet et sur lequel Chirac vient de mettre son veto, notre Président trouverait « *proprement scandaleuse cette idée de faire cocher une origine ethnique dans un document officiel* » – cité par *Le Figaro* (29/07). Le quotidien rappelle qu'il s'agit d'une dérogation qui, « *validée par la Commission nationale informatique et libertés (Cnil) et confirmée par un décret du Conseil d'État le 5 juin*

dernier, autorisait pourtant l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) à poser une question sur l'appartenance ethnique en Nouvelle-Calédonie ». Une question systématiquement posée « *depuis le premier recensement de la Calédonie dans les années 50* » (Insee).

Pour raisonner comme notre Président, il suffit d'oublier l'essentiel : ce que Jean-Marie Tjibaou appelait la « *démocratie du coucou* », c'est une histoire de « *l'invité inattendu qui [...] arrive, s'installe dans votre maison avec sa famille et qui, quelque temps après, demande un vote démocratique pour savoir à qui appartient la maison* »².

1. Les négociations de Maignon avaient accordé un vote "bloqué", c'est-à-dire restreint à certaines personnes, présentes depuis 1988.

2. Patrick Silberstein, dans l'ouvrage collectif *Ces îles que l'on dit françaises*, L'Harmattan 1988, p. 23.

On peut regretter que jamais la presse ne rappelle que la Nouvelle-Calédonie est toujours inscrite à l'Onu sur la liste des territoires « à décoloniser³ ». En s'en souvenant, on comprend tout de suite mieux la légitimité des revendications des Kanaks. On ne peut qu'être choqué de l'absence du respect qui leur est dû et de l'effronterie de l'accusation de racisme lancée par ceux qui feignent de prendre des gants pour les insulter. [PC]

3. <http://www.un.org/french/Depts/dpi/decolonization/main.htm>

Bons points

– **Daher Ahmed Farah** (DAF), journaliste et militant politique de Djibouti, est sorti de prison après avoir purgé une peine d'un mois pour « diffamation » à l'encontre de la dictature et de ses sbires. Espérons que les campagnes de l'opposition, de la diaspora, et des ONG mobilisées sur son cas permettront de lui éviter une nouvelle incarcération et la fermeture de son journal. En tout cas, elles ont déjà contré les desseins du dictateur local, Ismaël Omar Guelleh (IOG) : sa Légion d'Honneur (remise par Jacques Chirac en octobre dernier) en ressort bien ternie !

– Le **Parlement européen**, enfin, a adopté le 3 juillet une résolution accusant « *les forces russes* » de commettre des « *crimes de guerre et des crimes contre l'humanité* » en **Tché-**

Fausse notes

– **Nicolas Sarkozy** a rappelé le préfet Jacques Franquet à la direction du Service de coopération technique internationale de police (**SCTIP**), confirmant la tradition de barbouzerie pasquaïenne de ce service opérant en Afrique et ailleurs. Franquet, qui dirigea le SCTIP de 1989 à 1993, s'illustra ensuite fin 1994 en supervisant, pour le ministre de l'Intérieur Charles Pasqua, la tentative de déstabilisation du juge Éric Halphen via son beau-père, membre de la Grande Loge Nationale Française (GLNF).

Le "petit juge" s'était permis de fourrer son nez dans les comptes de l'Office HLM des Hauts-de-Seine, une tirelire du clan Pasqua. Sans doute Jacques Franquet ne va-t-il pas inciter les bénéficiaires africains de la coopération policière française à aller fouiner dans les comptes en Suisse de leurs présidents (tous à la GLNF).

– **Blaise Compaoré** a choisi une ancienne conseillère de Mobutu, Paula Linhardt, pour superviser le projet d'un nouvel aéroport international. L'argent du **Burkina** risque de s'envoler avant les avions ! (*La Lettre du Continent*, 10/07).

– Une ONG congolaise, **Congo Fraternité et Paix** (qui lutte contre le tribalisme et pour la concorde entre les communautés), s'indigne du discours de haine diffusé sur la **Radio-Télévision nationale congolaise** (RTNC). L'émission *Forum des médias* diffusée sur RTNC2, animée par Noël Kalonda, reçoit régulièrement des invités qui tiennent des propos incitant à la haine raciale, l'exclusion politique et la xénophobie. L'ONG en appelle à la haute autorité des médias et au ministre de l'Information, Vital Kamerhe, afin d'obtenir l'interdiction de cette émission¹ (Un bon point pour **Congo Fraternité et Paix** !).

1. Article paru le 05/08 in *Le Phare*, repris sur allafrica.com et www.obsac.com : « *Une voix s'élève contre les médias de la haine* », 06/08.

– L'Institut des Hautes Études de Défense Nationale (IHEDN) a eu le bon goût de compter Bernard Lugan parmi les intervenants à huis clos de son 4^e Forum sur l'Afrique (*LdC*, 26/06). Le "curriculum vitae" de ce conseiller de Le Pen est vierge de tout concours prestigieux : il n'a dû sa carrière dans l'Université Jean-Moulin à Lyon qu'à ses idées ra-

cistes. S'il trouve des oreilles attentionnées dans des sphères qu'on osait espérer moins sensibles à l'idéologie de la "race supérieure", on ne s'étonne plus des couacs passés, présents et à venir de la politique française en Afrique.

Précision

Dans la salve « CIBC agricole » de *Billets* n° 116, nous laissons entendre que le **Crédit Agricole** avait racheté toute la Canadian Imperial Bank of Commerce, « en pointe dans "l'évaporation" de l'argent du

pétrole et de la dette ». Il n'a en fait racheté que la filiale de Genève, à la pointe de la pointe.

(Achévé le 23/08/03)

ILS ONT DIT

Françafrique

« – Quid de l'exécution contrats **Liberia** [de livraison de bois] ? » (Gilles HOTELIN, de la société importatrice marocaine Robelbois. Courriel du 22/05).

« – Liberia. On en est actuellement au stade des exécutions capitales et sommaires. » (Jean-Louis DUMON, négociant en bois chez SN Interwood, fournisseur de Robelbois. Réponse manuscrite par fax le lendemain, à 8h36).

« – La main d'œuvre risque de manquer pour l'"exécution" du contrat ! » (Gilles HOTELIN, annotation manuscrite sur le fax de Dumon, le 23/07 à 9h52).

[Rappelons que l'exportation de bois libérien par Charles Taylor et ses amis mafieux finançait directement la guerre civile au Liberia et sa récente excroissance en Côte d'Ivoire. L'"humour" d'Hotelin est donc particulièrement pertinent. Rappelons aussi que la société Interwood, l'un des principaux importateurs français de ce bois libérien, a été rachetée par un personnage considérable, basé à Ouagadougou : Michel Fadoul. Nous observons dans notre n° précédent que « son appartenance à la GLNF (Grande Loge Nationale Française) n'est sans doute pas étrangère à ses multiples succès commerciaux et relationnels (Valéry Giscard d'Estaing, Paul Biya, Chantal Compaoré, Jacques Godfrain, etc.). Le Groupe Fadoul Afrique opère au Cameroun, au Bénin, au Gabon, en Côte d'Ivoire, au Togo, au Nigeria, en Centrafrique. La forêt ne représente qu'une seule de ses cibles. À travers une cinquantaine de filiales, il intervient aussi dans l'importation de voitures et de pièces détachées, le génie civil, l'imprimerie, le transport de fonds. » – FXV]

« [Sur le marché des grumes de bois tropical,] le Cameroun, c'est fini, la RC Congo, c'est le Bronx, le Gabon a les taxes forestières les plus élevées de la région ; le Brésil ne vend pas de grumes et n'a que des produits lourds ou semi-lourds ; l'Asie n'exporte plus de grumes. [...] Nous ne serons plus des marchands de bois, mais des vendeurs de kit [... de bois transformé]. On ne pourra plus jouer que sur le fret pour créer une différence entre les prix proposés par les différents opérateurs. » (Thierry MEHA, directeur d'Agence B3P dans le port d'importation de Sète. Cité par *Marchés Tropicaux* du 20/06).

[Ce gros opérateur français se désole du récent boycott onusien contre l'importation de bois libérien : « un petit marché pour l'Union européenne, mais un gros marché (environ 60 % de leurs achats de bois exotiques) pour la France du Sud. » *Commentaire de Marchés Tropicaux* : « La généralisation de l'offre de produits semi-finis ou finis entraînera une certaine homogénéisation des produits et donc des prix, introduisant une transparence accrue dans cette filière difficile à pénétrer. » *Belle litote* !

Quant au commentaire sur la « RC Congo » (sic), il est assez révélateur. Si, pour des raisons peu claires, l'interviewé avait absolument besoin d'une référence américaine, « Chicago » ou « le Wild West » auraient largement suffi. Il est vrai que les Congolais et les résidents noirs du Bronx ont aussi en commun la couleur de leur peau...

Le néocolonialisme qui vassalise le continent africain, au plus grand profit des marchands comme Thierry Meha, explique en grande partie la rapide criminalisation de ses filières les plus rentables. Osera-t-on dire de Sète, la ville portuaire de « la France du Sud » au top européen des importations de bois libérien, qu'en ce domaine « c'est la Sicile » ? Et dans certains de ses cantons, le vote Le Pen a atteint

32 % au 2^e tour des élections présidentielles de 1982. – Arnaud Labrousse/FXV]

« Nous discutons avec nos amis américains et anglais sur ces sujets-là. Il y a plusieurs scénarii envisagés : une solution politique avec et une autre sans Taylor. Nous pensons que la meilleure solution politique est celle qui fera en sorte que Taylor, une fois démis de ses fonctions, ne se retrouve pas dans la brousse à nouveau. Car s'il est à nouveau rejeté dans la rébellion et qu'il se lance dans la guérilla, je ne vois pas où est le progrès ». (Maurice PORTICHE, ambassadeur en fin de mandat de la France au Burkina Faso, in le quotidien burkinabé *Sidwaya*, 14/07).

[À la lumière du récent développement de la conjoncture politico-militaire au Liberia, ces phrases de Portiche, prononcées il y a deux mois dans le pur style de la langue de bois diplomatique, prennent aujourd'hui une signification politique claire et limpide : en contrepartie d'un exil doré et d'un silence de marbre sur toutes les forfaitures commises au Liberia et dans la sous-région ouest-africaine au cours de ces deux dernières décennies, Américains, Anglais et Français ont négocié ensemble la démission de Charles Taylor. Suivant ce plan, les militants des droits humains qui espèrent l'ultime intervention de la juridiction internationale (CPI...), peuvent toujours attendre ou... courir ! – SMS].

« Le Burkina a traversé une crise socio-politique assez grave. Il y avait un déficit de dialogue politique entre les ténors des formations politiques. Je me suis contenté avec beaucoup de modestie, d'essayer de renouer le fil du dialogue. C'est sans doute la raison pour laquelle j'ai subi des critiques. Cependant ce que je retiens, c'est que le dialogue s'est finalement noué. Les forces politiques burkinabé se sont ressaisies et l'esprit de responsabilité a prévalu... J'essaie pour ma part, d'entretenir de bonnes relations avec tout le monde. Mon rôle n'est pas de prendre partie pour telle ou telle formation politique. J'entretiens des relations égales avec tous les partenaires et j'ai le sentiment d'avoir accompli mon devoir avec objectivité. »

« La France est un partenaire qui se singularise des autres par son approche-projet. Les autres pays élaborent une approche programme, c'est à dire que l'ensemble des projets est contenu dans le cadre d'un programme et par une approche budgétaire indifférentielle. Pour ce qui nous concerne, nous faisons de l'aide-projet. Or l'aide projet permet de contrôler et de suivre à la trace chaque franc du contribuable français que nous mettons dans un projet [sic !]. Par conséquent, il n'y a aucune possibilité d'évaporation ».

« Personnellement, j'ai tout fait depuis mon arrivée à Ouagadougou, pour faciliter l'attribution des visas dans le respect des lois de la République française... Statistiquement, d'année en année, le consulat de France délivre plus de visas. Entre 2001 et 2002, c'est plus de 20% de visas supplémentaires qui ont été délivrés. Pour la période 2002-2003, nous avons dépassé les 20% d'augmentation par rapport à l'année précédente. La relation franco-africaine étant ce qu'elle est, certains Africains estiment légitime et normal d'aller en France sans visa. Certains se présentent au guichet avec des

dossiers incomplets et veulent un visa. Je passe mon temps à indiquer aux uns et aux autres la démarche à suivre. » (Le même, in *Sidwaya*, 14/07).

[En fin de quatre années de mission au Burkina, l'ambassadeur-"gouverneur" nous dresse un bilan avantageux de son action dans les colonnes du quotidien d'État Sidwaya (« la vérité est arrivée » en langue mooré, ça ne s'invente pas !), au cours de deux heures d'interview-marathon.

Les démocrates burkinabè qui ont suivi et subi de façon quasi-permanente ses agissements pro-Compaoré, les nombreuses ONG françaises présentes au Burkina qui constatent au quotidien le gaspillage impuni de l'aide publique française dans les banquets et autres orgies des dignitaires du pouvoir de Ouagadougou, les milliers de citoyens burkinabè à qui le Consulat de France a opposé un refus catégorique de délivrance de visas après d'énormes frais engagés dans des dossiers et procédures diverses, tout ce beau monde pourra apprécier ces "vérités de Portiche".

En faisant une lecture croisée de Dîner de sous (un brûlot qu'avait écrit, à la grande joie des Burkinabè, le même diplomate au cours de l'été 2001 pour dénoncer avec véhémence et sans fioritures la corruption et les méthodes peu démocratiques du régime Compaoré) et cet interview-bilan réalisé le 27 juin dernier, on est saisi d'un malaise profond... heureusement vite transformé en une conviction de combat : il n'y a aucun sursaut salvateur à espérer d'un serviteur zélé du système franc-africain. – SMS].

« Pasqua n'est nullement impliqué dans l'affaire [Alègre] ; en outre, les affaires africaines ne sont pas encore arrivées dans le dossier. » (M^e Gilbert COLLARD, le très médiatique nouvel avocat choisi par le tueur en série Patrice Alègre. Droit de réponse à *Libération*, le 08/07).

[Dans un article du 4 juillet pour Libération, Patricia Tourancheau décrivait un bien étrange manège. Lorsque l'enquête sur l'affaire Alègre s'est élargie à des personnalités toulousaines, l'administration pénitentiaire a transféré un ancien parrain provençal, Raymond Mihière, de la prison de Villeneuve-lès-Maguelonne à celle de Seysses, près de Toulouse – dans la cellule voisine de celle de Patrice Alègre, théoriquement à l'isolement. On a la preuve écrite que Mihière a communiqué avec Alègre et lui a conseillé de changer d'avocat au profit de Gilbert Collard, un Pasquaïen notoire. Une fois sa mission accomplie, Mihière a été de nouveau transféré dans un autre établissement.

Quand Alègre était un important dealer de drogue sur Toulouse, accessoirement à son rôle de proxénète-assassin, il s'approvisionnait à Montpellier et au-delà, tandis que l'influence de Mihière s'étendait de Marseille jusqu'au Languedoc, voire jusqu'à Toulouse. Les réseaux de deux hommes se croisaient alors probablement. Mihière aura rappelé l'omertà du milieu à Patrice Alègre – lequel rétracte ses accusations en même temps qu'il appelle Collard.

Un passage de Noir silence (F.X. Verschave, Les arènes, 2000) illustre la dimension franc-africaine de ce parrain : « La fascination qu'exerce le Cameroun sur le monde français des jeux relève naturellement du hasard, et du goût immodéré de quelques Méditerranéens pour les pluies diluviennes de Douala. Le casino du Palm Beach y a attiré Robert Feliciaggi, le Napoléon des jeux africains, ami de Charles Pasqua et du parrain corse Jean-Jé Colonna. L'empereur est représenté par deux de ses généraux, Jean-Pierre Tosi et Michel Tomi, du cercle pasquaïen. L'ancien parrain des quartiers nord de Marseille, Raymond Mihière alias "le Chinois", était officiellement résident camerounais. Pionnier des machines à sous en France, il avait des intérêts dans la Société camerounaise de l'automatique (sic)... pourvoyeuse de "bandits manchots". » Avec des fils de ministres. Dans un régime, celui de Paul Biya, où Charles Pasqua était reçu avec les plus grands honneurs.

Rappelons que le parquet toulousain, qui a longuement fermé les yeux sur le "commerce" du tueur en série Patrice Alègre, s'est toujours opposé au transfert à Paris du dossier d'André Branger, un coopérant assassiné en Guinée équatoriale. Il a aussi montré fort peu de curiosité face au "suicide", à Djibouti, du magistrat coopérant Bernard Borrel, ouvert à la demande de sa veuve, une juge toulousaine. Alors, si « les affaires africaines ne sont pas encore arrivées dans le dossier », c'est sans doute que l'on fait tout pour le tronçonner. – FXV]

« Ce que nous appelons concussion relève là-bas d'une autre lecture. Quelqu'un va piquer dans la caisse pour des raisons auxquelles il ne peut pas se soustraire : le financement de son clan, de sa tribu. En France on le poursuivrait devant les tribunaux ; en Afrique il faudrait trouver une autre organisation judiciaire. » (Michel ROCARD, Cité par Nathalie Raulin et Renaud Lecadre in *Vincent Bolloré, enquête sur un capitaliste au-dessus de tout soupçon*, Denoël, 2000, p. 237. Interview du 21/05/1999).

[Cet increvable sophisme traîne vraiment partout. Il a été ressassé par les inculpés et les avocats au procès Elf. Il faudrait que Rocard apprenne – il n'est jamais trop tard pour s'instruire – qu'on ne connaît pas l'Afrique en papotant dans les salons des requins de la finance, qui s'engraissent sur l'Afrique, et de leurs amis les politiciens corrompus, qui n'engraissent qu'eux-mêmes, mais en fréquentant des Africains ordinaires. Il y en a... – OT]

« L'indifférence affichée du mandataire néoféodal aux problèmes de la collectivité traduit un paradoxe régulièrement observé dans nos villages et campagnes où tel Ministre ou Directeur, dans une glorification d'autosatisfaction, pourrait avoir un mur mitoyen à une école totalement délabrée. Son attitude est que les parents ayant des enfants qui vont à cette école ont l'obligation de contribuer eux-mêmes à la réhabilitation de cet établissement. » (Abissama ONANA, économiste camerounais, in *L'économie néoféodale et l'État corrompu en Afrique*, Yaoundé, Prescripteur 2001).

[C'est bizarre, cet authentique Africain de base a une notion de la justice assez commune. Il est scandalisé par ce que Michel Rocard trouve tellement normal en Afrique. Il faut croire qu'ils n'ont pas les mêmes fréquentations. – OT]

Affaire Elf

« Peut-être les révélations [qu'aurait pu faire Alfred Sirven sur les destinataires de ses valises à billets] auraient mis à mal cette République et cette démocratie. Peut-être qu'un jour on rendra hommage à Alfred Sirven de s'être tu. [... Sa cavale lui avait été] conseillée moyennant un certain nombre d'assurances. Celle que le mandat d'arrêt ne serait pas exécuté. Le vol des scellés judiciaires au cœur de la Brigade financière [symbole d'une capacité à ordonner des actes illégaux jusque dans les sanctuaires de l'État] ne prouve-t-il pas que l'on pouvait avoir donné un certain nombre d'assurances à Alfred Sirven ? » (M^e Pierre HAÏK, plaidant pour Alfred Sirven le 1^{er} juillet. Cité par *Libération* du 02/07).

[L'avocat plaide l'inviolabilité de la « République souterraine », au-dessus des lois. En révélant ses turpitudes, on menacerait « cette République et cette démocratie » officielles. Mais les abominations commises en Afrique par cette République souterraine montrent qu'au contraire, ce que nous avons de plus cher, notre dignité même, est menacée par cette apologie du secret. – FXV]

« [Soit un] voyageur qui débarque dans les réseaux corporatistes d'Elf. Il n'est pas un homme du sérail, il n'est pas une barbouze, il n'appartient pas à l'énarchie ou au corps des Mines, il n'est pas d'origine corse". "Pour entrer dans cette tour de Babel, cette citadelle ésotérique, on est obligé de subir la loi d'airain de la corruption. » (M^e Alexis ZAITRA, avocat d'Emmanuel Flichy, Cité par Pascale Robert-Diard in *Le Monde* du 26/06).

[On ne saurait mieux dire. Toujours au procès Elf, M^e Guigui a essayé d'apitoyer le tribunal sur les malheurs de sa cliente Fatima Belaïd, répudiée par son époux Le Floch-Prigent et « qui s'est retrouvée du jour au lendemain contrainte de quitter son appartement de 300 m², pour un autre de 171 m² » (id.). Il y a bien de la misère dans ce pauvre monde. – OT]

« Tous les permis [...] pétroliers d'Elf en Afrique ont été obtenus par M. Tarallo. [...] Vous avez devant vous l'actif du groupe Elf. [...] L'Afrique, ce n'est pas le XVI^e arrondissement. Les Africains, ce sont des gens qu'il faut comprendre. [...] Les Gabonais voulaient essentiellement des espèces [...] et les Français spécialement de l'essence]. Ces méthodes ne sont pas morales, [...] mais] tout le monde est content. » (M^e Pierre BENOLIEL, plaidant pour André Tarallo (GLNF) le 7 juillet. Cité par *Libération* du 08/07).

[Tarallo s'attachait surtout à « comprendre » la corruptibilité des dirigeants africains, sélectionnés au départ par Foccart pour leur « compréhension » des « intérêts de la France ». Il a passé moins de temps à essayer de comprendre la détresse et l'écoeurement des populations victimes des guerres et de la ruine résultant de ce mélange de criminalité économique et politique. Cela fait quand même pas mal de « monde » à ne pas être « content ». – FXV]

Mondialisation

« Vingt-quatre cartels ont opéré [à l'échelle mondiale], pendant au moins quatre ans, dans des secteurs d'activité des plus diversifiés (aluminium, vitamines, produits pharmaceutiques, gros équipement électrique, etc.). L'effet de ces cartels sur les importations de pays en développement dépasse 81 milliards d'euros. Le dommage net à l'économie peut être estimé à hauteur de 20 à 40 % de la valeur de ces importations, soit 16 à 32 milliards d'euros [entre un et deux tiers de l'aide publique au développement annuelle consentie par les pays riches, où ces cartels ont leurs bases.] » (Conseil de la Concurrence du ministère français de l'Économie. Rapport annuel publié le 26/06. Cité par *Le Canard enchaîné* du 09/07).

« Pour une poignée de dollars, [...] j'ai vu un chef d'État réputé intraitable se faire dicter par l'hôte du jour les règles du protocole, les membres de son gouvernement ainsi que les représentants du peuple forcés de marcher à la queue leu leu comme des écoliers débutants pour accéder aux tribunes officielles, tandis que le ministre de l'Intérieur en personne devait bander les muscles pour ne pas se faire fouiller comme un vulgaire malfrat, en terre sénégalaise, par des agents de police étrangers emmurés derrière leurs lunettes noires, inscrivant par ce "geste héroïque" son nom sur toutes les lèvres. ». (Ousseynou KANE, chef du département de philosophie de l'Université Cheikh Anta Diop, à Dakar, in *Walfadjri*, 14/07).

[Nombre d'Africains, mais pas seulement, ont pu être écoeurés par l'obscénité de cette "visite", due au seul souci de perfectionner la nouvelle guerre froide, où l'invité impose lui-même les bonnes manières par lesquelles le peuple doit l'ovationner. Nous publions plus largement cette réaction sur notre site <http://www.survie-france.org>].

Outre-mer

« Il y a un petit groupe [...] qui s'appelle le FLNKS, qui a été longtemps une sorte de parti politique puis qui, petit à petit, a dérivé vers le terrorisme et qui, aujourd'hui, est un groupe terroriste. Dans votre Lettre aux Français, [Monsieur Mitterrand,] vous disiez : « Depuis sept ans que je le rencontre, Monsieur Tjibaou ne varie pas, c'est un homme que je respecte ». Eh bien voilà notre différence : moi je ne respecte pas quelqu'un qui est devenu un terroriste et je ferai tout pour que ce groupe terroriste soit réduit... ». (Jacques CHIRAC, alors Premier ministre et candidat, débat d'entre deux tours des présidentielles, 28/04/1988).

[Le Canard Enchaîné (30/07) nous rappelle cet avertissement proféré un semaine avant Ouvéa. Les USA n'ont pas le monopole de la "lutte contre le terrorisme"... – PC].

« [J'appelle à] remplir un devoir de mémoire [...] quinze ans après la tragédie d'Ouvéa, et à construire un avenir de paix [en Nouvelle-Calédonie...]. Nous avons ici à remplir un devoir de mémoire à l'égard de tous ceux qui ont été victimes des événements qui ont frappé cruellement la Nouvelle-Calédonie, la province des Iles et plus particulièrement Ouvéa [...]. Nous ne devons pas oublier ce qui a été, pour tous, une tragédie. Nous devons ensemble nous mobiliser pour ne plus jamais connaître la violence et pour construire un avenir de paix et de développement. ». (Jacques CHIRAC, lors d'une visite à la tribu de Luecilla sur l'île de Lifou, in *Le Monde* du 25/07).

« Le Chirac des essais nucléaires n'est pas le bienvenu. Le Chirac du massacre de la grotte d'Ouvéa n'est pas le bienvenu. ». (Gérard JODAR, président du syndicat USTKE, in *Libération* du 24/07).

À FLEUR DE PRESSE

Françafrique

<http://www.republicoftogo.com/fr>, 10 ans ça suffit !, été 2003 : « Depuis 10 ans, les Togolais souffrent. Depuis 10 ans l'Union européenne a stoppé sa coopération économique avec le Togo. Il est temps que l'Union européenne et le Togo renouent une relation de confiance. Priver le Togo d'aide, c'est d'abord priver les Togolais. Priver le Togo d'aide, c'est handicaper le développement de la sous-région ».

[Dans cet appel lancé par le site gouvernemental, il conviendrait de remplacer « depuis 10 ans » par « depuis 36 ans », la durée du règne d'Eyadéma. Le développement de la sous-région n'a pas été plus handicapé cette décennie que les trois précédentes. Depuis les manifestations, au début des années 90, du peuple togolais pour s'émanciper de la dictature qui le tient sous ses bottes, l'Union Européenne a cessé de participer au verrouillage dictatorial. Espérons en sa persévérance. – PC].

AFP, Gnassingbé Eyadéma signe un nouveau bail de cinq ans, 20/06 : « L'opposition a crié à la fraude, au bourrage d'urnes, tandis que d'autres organisations, telles l'Organisa-

tion internationale de la Francophonie (OIF), ont jugé le scrutin globalement correct à l'aune des consultations africaines. »

[Par ce trait de racisme ordinaire, l'Organisation internationale de la Francophonie est bien la voix de son maître, Jacques Chirac. Peut-être aussi l'AFP, qui fait cette remarque sans le moindre commentaire ! Rappelons qu'en 1986, l'actuel président français avait estimé que « l'Afrique n'est pas mûre pour la démocratie ». « A-t-elle jamais été mûre pour la dictature ? », lui rétorquait le Prix Nobel de littérature nigérian Wole Soyinka. En 1999 encore, Jacques Chirac s'esclaffait : « Il faut bien que les dictateurs gagnent les élections, sinon ils n'en feront plus! » Les Togolais, Camerounais, Gabonais, Congolais, Tchadiens, Djiboutiens, Mauritanais, etc. ne trouvent pas vraiment drôle ce trait d'"humour" venant du parrain de leurs dictateurs.

Le 3 juillet, le quotidien gouvernemental Togo-Presse annonçait que l'Agence française de développement allouait 6,3 millions d'euros pour l'amélioration de l'éducation dans le secteur de Kara, le fief du "président" Eyadéma. Ce dernier gaspille tellement l'argent public qu'il ne peut même pas assurer convenablement l'éducation des enfants de son village (il préférerait aussi les laisser s'abrutir dans sa Garde). On est en plein Moyen-Âge, avec un Chirac faisant une aumône à un

féodal qui a bien maté ses manants, l'AFD servant de « caisse noire ». – FXV]

Affaire Elf

Le Nouvel Observateur, *Éva Joly contre l'argent noir*, 19/06 (Marie-France ETCHEGOIN) : « Depuis des décennies, une machine à pots-de-vin turbine à plein régime au Gabon, au Congo, au Nigeria, au Cameroun ou en Angola. Dans la plus parfaite organisation, avec la même routine qu'un impôt. [...] C'est sur cette corruption "licite" (qui exigeait, selon le substitut Hervé Robert, que ceux qui en sont chargés soient d'une scrupuleuse honnêteté) qu'est venue se greffer la corruption "privée" des anciens responsables d'Elf. [...] Ils ont posé leurs tuyaux de dérivation sur le pipe-line central. Sur les commissions, ils ont pris leurs "rétro-commissions". Les seules jugées lors de ce procès. »

[Le parquet fait preuve lui aussi de racisme ordinaire, en croyant que l'on peut mettre en place un gigantesque système de corruption où les Noirs seraient tous achetés et les Blancs « scrupuleusement honnêtes ». Heureusement, il n'en est rien : dans toutes les civilisations, la préservation du bien public suppose des garde-fous, des contrôles, des contre-pouvoirs, des sanctions. Si l'on fait sauter tout cela, si l'on bétonne de secret la gestion de l'argent public, les Le Floch, Tarallo, Sirven – tous ces représentants raffinés de la « civilisation occidentale » – ne se montrent pas moins vulnérables que les autres. – FXV]

Libération, *"Marie-Antoinette, elle a pris combien ?"*, 26/06 (Karl LASKE) : « M^e Pierre-Olivier Sur [...] rappelle la "vie de roman" de [son client André] Guelfi, l'autodidacte, [...] "toujours prêt à servir la France" ainsi qu'en ont témoigné plusieurs patrons de l'armement. [...] "Il est incroyable", dit l'avocat. Avant le procès, Guelfi lui a demandé à quoi ressemblait la salle d'audience. On dit que c'est là qu'a été jugée Marie-Antoinette, a raconté l'avocat. Qui ça ? Vous savez, la femme du roi... Et elle a pris combien ?, a demandé Guelfi. D'un geste de la main, l'avocat a fait le signe de la guillotine. C'est pas bon pour nous, ça..., a conclu Guelfi. »

[Le sourire du mois... Relevons au passage que la meilleure façon de « servir la France » est toujours pour certains de vendre des armes avec 30 à 70 % de commissions et rétro-commissions. – FXV]

Impunité

Le Canard enchaîné, *Comment la Défense a repêché les gradés de l'arsenal de Toulon*, 02/07 (Brigitte ROSSIGNEUX) : « Les gendarmes Jodet et Calliet, qui avaient eu le mauvais goût de mettre au jour les malversations en tout genre de l'arsenal ce Toulon, [...] pour un montant supérieur à 150 millions d'euros, avaient été mutés d'office et bloqués dans leur avancement. [Ils] ont, depuis, gagné tous leurs recours contre la hiérarchie militaire.

[... Mais] ce que les enquêteurs et magistrats de Marseille qualifient de plus gros dossier (75 tomes) d'"escroquerie en bande organisée" [...] connu à ce jour dans les armées n'a en fait donné lieu à aucune sanction administrative contre les gradés de l'arsenal. Mieux, la plupart d'entre eux ont bénéficié de promotions flatteuses. Pourtant, 17 officiers généraux sont mis en examen. [...] Le procès qui s'ouvrira à l'automne, et dans lequel le ministère de la Défense n'est pas partie civile, portera sur le seul prêt illégal de main d'œuvre. Des pans entiers de l'enquête, notamment tout le système de surfacturation dans la passation des marchés, ont été abandonnés. [...] Le Direction des Constructions navales (DCN) qui contrôle l'arsenal de Toulon, transformée en société anonyme, [...] est renflouée [...] de 560 millions d'euros. [...] Avec le même patron : Jean-Marie Poimboeuf. »

[Cet exemple parmi tant d'autres d'impunité de la grande corruption, avec les encouragements du gouvernement, ne concernerait pas tant nos Billets d'Afrique si le noyau des corrompus n'appartenait à la Grande Loge Nationale Française (GLNF), grande maîtresse de la Françafrique. Pour exonérer en partie les généraux mis en cause, il se dit qu'une partie de l'argent détourné aurait servi de caisse noire à des opérations militaires parallèles. Ce n'est guère plus rassurant. À propos du Rwanda, Jean-François Bayart évoquait, dans « l'armée française, [...] toute une circulation d'argent [...] qui n'est pas contrôlée. Cet argent sert à financer des opérations dont nous n'avons pas la moindre idée. »

À noter que, comme dans l'affaire Alègre ou celle des disparues de l'Yonne, il existe des gendarmes qui s'obstinent à vouloir faire respecter les lois de la République. Le moins que l'on puisse dire est qu'ils n'y sont pas vraiment encouragés. – FXV]

L'Humanité, *Justice. Le procureur, le ministre et autres choses embarrassantes*, 30/06 (Philippe JÉRÔME) : « Le rapport de l'Inspection générale des services judiciaires (ICSJ) sur les dysfonctionnements au palais de justice de Nice [...] se veut accablant pour... [le procureur] Éric de Montgolfier. [...] Ses recommandations ont provoqué un tollé parmi les citoyens qui ne désespèrent pas de voir Nice [...] réintégrer complètement la République. [...] Le bâtonnier de l'ordre des avocats, Jacqueline Marro, se déclare [...] "catastrophée et désabusée". [...]

Cet hiver, revenu précipitamment du Maroc où il se cachait, un demi-doigt en moins, Ulrich Benamar, un escroc qui gre nouillait dans certains milieux politiques et industriels de la Côte d'Azur vidait son sac, pendant dix heures d'horloge, dans le bureau du procureur. [...] Cela a déjà conduit à la mise en examen de dirigeants de Spada, une grosse entreprise niçoise de BTP. Mais le gros scandale serait à venir. Benamar, qui était également "rapporteur d'affaires" pour le Crédit municipal de Nice, a accusé cet établissement qui est théoriquement un mont-de-piété [prêteur sur gages aux habitants dans le besoin], d'avoir consenti à cinq cents personnalités au moins [...] des prêts jusqu'à 75 000 euros chacun, dont certains n'ont été, selon lui, jamais remboursés. [...]

Le Crédit municipal de Nice aurait dû, depuis longtemps, attirer l'attention de la justice. Voilà des années qu'un citoyen niçois, Patrick Kaïbi, dénonce les pratiques incontrôlées de la direction de la CARSAN, une caisse mutuelle d'avocats où circule énormément d'argent et qui a ses comptes au mont-de-piété niçois. Mais pour avoir posé les yeux où il ne fallait pas, Kaïbi, qui en a été le comptable [...], et son épouse, déléguée syndicale [...] de l'office HLM de Nice, ont été littéralement persécutés : menaces de mort, agressions, saisies, une vingtaine de procès à propos d'un prêt de 23 000 francs. [...] a été abusivement placé en garde à vue en octobre dernier.

Avec, de plus, l'[énorme] affaire des marchés publics [truqués] de la ville de Nice, [...] il y a donc du grain à moudre pour un magistrat républicain. Cela tombe bien : Éric de Montgolfier, refusant toute mutation ou démission forcée, a décidé de rester à Nice. »

[Là encore, les principaux acteurs de ces pratiques scandaleuses et impunies (il n'y a pas que dans le régime camerounais de Paul Biya que les personnalités les plus en vue se sont octroyés des prêts qu'ils ne remboursent jamais) appartiennent à la GLNF. Le procureur ne se cache pas d'affronter leur cabale. Qui rencontre manifestement la faveur de la haute hiérarchie judiciaire mitonnée dans la durée par le "cabinet noir" de Jacques Chirac. Ce dernier n'avait-il pas transformé Paris, sa région, et les ex-colonies françaises en une méga-chaîne de "monts-de-piété" ? – FXV]

Monopoles

Le Canard enchaîné, *La transparence transgénique de plus en plus opaque*, 25/06 (Jean-Luc PORQUET) : « L'opacité sur les OGM s'organise. [...] La Commission du génie biomolécu-

laire [...] joue un rôle stratégique : c'est là que sont débattues les autorisations d'essais d'OGM en plein champ [...] de commercialiser de nouveaux OGM. [...] Depuis le 10 juin, [...] la communication au public [...] des comptes-rendus de ses réunions est] susceptible de poursuites pénales. [...] Il arrive en effet qu'en réunion des membres demandent que des tests toxicologiques supplémentaires soient effectués [...] et que cela soit refusé. Désormais, le citoyen ne sera pas informé [...] que des critiques ont été portées contre la fiabilité des contrôles sur les OGM qui vont être lâchés dans la nature.

[... De surcroît,] voilà un an et demi que deux postes, celui du représentant des consommateurs et celui des associations de défense de l'environnement, sont vacants. Personne au ministère ne s'est soucié de les nommer : ça fait deux emmerdeurs de moins. Autre gag : c'est à l'entreprise qui demande l'autorisation [...] qu'est réservé le privilège de choisir le rapporteur (sur une liste de trois personnes proposées par le secrétaire de la commission). [...] Seul ce rapporteur est rémunéré. [...] En général, seul le rapporteur dispose d'un laps de temps suffisant [...] pour étudier à fond le dossier. [...] José Bové est sous les verrous, l'information sur les OGM, elle, est cadencée. »

[Bref, en France aussi le lancement des OGM dans la nature puis dans le commerce relève d'un statut s'approchant du "Secret Défense". Cela confirme qu'il s'agit bien de guerre économique, d'armes d'un nouvel impérialisme destiné à racketter, par le monopole de semences standardisées protégé par la "propriété intellectuelle", tous les paysans et par conséquent tous les consommateurs de la planète. La très grande majorité des uns et des autres sont au Sud, et ils n'ont pas besoin de cet "impôt" supplémentaire.

Qui dit « armes de guerre », dit relégation du principe de précaution – et d'un José Bové qui s'est trouvé l'incarner. Comme pour le nucléaire civil, dont on sait qu'il a couvert l'effroyable expansion du nucléaire militaire (cf. Dominique Lorentz, Affaires atomiques, Les arènes, 2001), ce développement forcé des OGM est placé sous le signe d'une irresponsabilité belligène qui devrait inquiéter jusqu'aux scientifiques. D'ailleurs, plusieurs centaines d'entre eux ont réclamé la libération de José Bové.

Dans un autre article daté du même jour, Jean-Luc Porquet observe : « lorsque les troupes de la très chiraquienne FNSEA saccagent deux entrepôts de viande à Fougères en octobre 2001, faisant plus de 10 millions de dégâts, [...] Claude Guéant, préfet de l'époque, a fait rembourser ces dégâts par l'État. Claude Guéant, qui est aujourd'hui directeur de cabinet de Sarkozy... », le ministre de l'Intérieur qui a fait arrêter Bové comme un dangereux terroriste, tandis que les patrons de la FNSEA ou de sa branche jeunes, le CNJA, finissent ministres (François Guillaume et Christian Jacob).

À quoi cela sert-il de se lancer dans cette « guerre des OGM » puisque, avec ces armes-là, elle est perdue d'avance face aux États-Unis. La France et l'Europe sont-elles prêtes à faire comme George W. Bush, à conditionner l'accès d'un pays aux 10 milliards de dollars promis contre le sida à... l'acceptation des OGM ? (Libération, 25/06). Il y a bien un moment où l'on se rendra compte que le respect d'un droit international équitable et une économie fondée sur la réciprocité, plutôt que sur l'arbitraire unilatéral, sont une exigence absolue de survie. – FXV]

La Lettre du Continent, *Le jackpot africain d'Air France*, 26/06 : « L'Afrique est une super tirelire pour Air France qui est, sur plusieurs destinations, en situation de monopole. Les prix des billets défont toute concurrence et sur les lignes "pétrolières" de la côte, c'est le nirvana... La part réelle de l'Afrique dans le résultat net global de la compagnie est quasiment "Secret Défense" ».

Mercenaires

Le Monde Diplomatique, *La nébuleuse des mercenaires français*, août 2003 (Barbara VIGNAUX et François DOMNGUEZ) : « L'origine militaire des mercenaires français est à la source de leurs relations ambiguës avec les services spéciaux et de renseignements hexagonaux. [...] Certains mercenaires ne peuvent rien faire sans en référer à leur service d'origine.

Le recours à des soldats "privés" présente, pour l'État, deux avantages majeurs. Il s'exonère de tout contrôle démocratique, sans risque de froisser l'opinion publique. [...] Aussi les protestations de bonne foi des responsables politiques "ne dupent-elles personne", déclare un ancien cadre de la DGSE.

Or, les choses semblent s'être un peu gâtées. "À l'époque du Tchad, il y avait des mercenaires dont on connaissait la compétence professionnelle. On avait confiance en eux. Aujourd'hui, certains sont incontrôlables" [...] "Ils ne font qu'une mission ou deux, puis racontent tout à tout le monde. L'État a une peur bleue des types incontrôlables" [...]

À Paris, ces Français seraient entre 80 et 100 à exercer une activité mercenaire régulière. [...] L'extrême-droite s'y trouve la mieux représentée, le Front National étant une composante parmi d'autres, aux côtés d'Occident ou du royalisme. [...]

Entre deux missions, les mercenaires font aussi du gardiennage, à l'étranger ou en France, pour des entreprises de sécurité. [...] En France, un certain nombre d'agences spécialisées constituent de véritables plaques tournantes pour obtenir ce type d'emploi [de mercenaire]. Les plus connues se défendent d'entretenir ce genre d'activité, mais la frontière reste floue avec les sociétés militaires privées. "Il ne faut pas se voiler la face, tout le monde "fait du vert" (pour symboliser le recours à la force et en référence à la couleur du treillis) avec l'aval du pays d'intervention. »

[Billets avait déjà signalé que la loi du 3 avril dernier, réprimant soignant le mercenariat, n'avait d'autre but que de décourager les mercenaires un peu trop tentés de s'émanciper. Mais en aucun cas, pour l'État, de se priver d'y avoir recours... Le lien entre mercenaires et extrême droite est une longue tradition, du GUD à l'OAS, en passant par le service d'ordre du Front National et la répression syndicale. La "sécurité" est un monde aux frontières floues. Derrière les chartes d'éthique et la respectabilité que veulent se donner les nouvelles officines de sécurité, la réalité penche vers un continuum qui mêle la protection et l'intervention militaire. – PT].

LIRE

Néant ce mois-ci.

Directeur de la publication : François-Xavier Verschave.

Directeur de la rédaction : Pierre Caminade.

Secrétariat de rédaction : Lila Chouli.

Comité de rédaction : Almamy Wane (AW), Christian Loubier (CL), Emmanuel Cattier (EC), Odile Tobner (OT), Pierre Caminade (PC), Sharon Courtoux (SC), Sisulu Mandjou Sory (SMS).

Ont aussi participé : Alexandre Gélican (AG), Emmanuel Frigara

(EG), François-Xavier Verschave (FXV), Philippe Texier (PT).

Coordination : Sophie Brondel.

Sommaire : Salves	p. 1
Ils ont dit	p. 11
A fleur de presse	p. xx
Lire	p. 14